

REGARD SUR UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

Rapport d'activités LP MIND LICENCE PROFESSIONNELLE MEDIATIONS DE L'INFORMATION ET DES DONNÉES

• SOPHIE METSEMAKERS

Avant - propos

L'année scolaire 2020-2021 a été particulière pour moi, synonyme de changements, de découvertes et de rencontres enrichissantes.

Je tiens à remercier l'équipe pédagogique et particulièrement Mme Pinède et M. Borel, qui m'ont ouvert la porte de la LP MIND derrière laquelle j'ai découvert bien plus que ce à quoi je m'attendais.

Je remercie également la promotion 2020-2021 et en particulier Aurore Quaggiotto, Zoé Dorizy et Marie Ganter qui ont été de réelles compagnes d'aventures et des soutiens précieuses, malgré la distance.

Je remercie chaleureusement, Julie Gaillard, Anne Rochard et Christine Bouquet qui m'ont fait confiance et m'ont permis de réaliser un stage riche en rencontres et en mises en pratique.

Ce rapport d'activités ne reflète qu'une partie de mon parcours, des enseignements de la LP MIND, de ses apports et du stage à la Fédération des Centres Sociaux de Gironde, il y aurait beaucoup plus à dire, beaucoup plus à partager sur l'impact de cette formation sur ma réflexion, les changements du regard que porte sur le monde qui m'entoure et le rôle que je souhaite y jouer.

J'étais convaincue que la formation avait un rôle essentiel dans un parcours professionnel, qu'être bousculée dans ses représentations permettait d'avancer et d'emprunter de nouveaux chemins, cette année m'a confortée dans ce sentiment et j'espère que ce rapport d'activité reflétera ces changements.

Sommaire

Farcours Professionnel	4
Les enjeux du poste de coordination	4
La coordination culturelle Le Projet Festi Family Le Projet Des Livres à Soi La coordination numérique	5 6 7 7
La construction d'un projet social	9
Le choix de la Licence Professionnelle Médiations de l'Information Numérique et des Données	9
Projet sur les Données Sensibles 10	
Licence Professionnelle Médiations de l'Information Numérique et des Données	10
Projet Educ'OSM	11
L'OpenDataSphere	12
Projet Datactivist/Etalab - Typologie de commentaires	13
Projet de Médiation Collaborative	14
Le travail de visualisation de données	14
Médiation audiovisuelle : vidéo	15
Conclusion sur la formation	16
Présentation de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde et de son contexte	17
Stage à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde	17
Missions confiées	18
Réalisations	19
Participation à la newsletter	19
L'utilisation des outils de communication numérique à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde	20
L'utilisation de Trello dans l'organisation de la Fédération	21
La photographie des pratiques numériques dans les Centres Sociaux et EVS de la Gironde	21
Bilan du stage	22
Focus Thématique	24
Ressources	29

Parcours Professionnel

RETOUR SUR LES PHASES MARQUANTES DE MON PARCOURS PROFESSIONNEL

Pendant plus de 20 ans, j'ai arpenté les salles et les couloirs de différents Centres Sociaux et Socioculturels. J'y ai appris un métier (voire plusieurs), j'y ai fait des rencontres déterminantes qui m'ont poussée à évoluer, à me remettre en question, à apprendre. J'y ai porté des projets de plus ou moins grande ampleur, avec plus ou moins d'impact, occupé des postes avec plus ou moins de responsabilités. Dans cet article, je reviens sur ce parcours qui m'a construite professionnellement et dont les étapes m'ont amenée à intégrer la Licence Professionnelle MIND en septembre 2020

Mon parcours s'est effectué dans différentes structures associatives (loi 1901) portant des agréments Centres Sociaux délivrés par la CAF, mais la plus significative, car celle où j'ai pu occuper différents postes et évoluer de manière significative est l'association «La Colline».

Dans les paragraphes suivants, je m'attache à décrire les missions et expériences qui m'ont amené à mobiliser différentes compétences professionnelles, avec tout de même le choix d'un focus sur le travail de médiation que j'ai réalisé au sein de la structure.

En effet, c'est cette démarche de médiation et la prise de conscience de l'impact du numérique et des données dans mon environnement professionnel, qui m'ont amené à faire le choix de la LP MIND

Missions au sein du Centre Social et Culturel «La Colline»

Entre janvier 2013 et septembre 2020, j'ai occupé le poste de coordinatrice au sein de l'Association « La Colline ». Si ce poste a pris des tonalités différentes en fonction des thématiques et des projets que l'on me demandait de coordonner, les missions restaient globalement les mêmes.

Les enjeux du poste de coordination

Le Centre Social et Culturel «La Colline» ayant une taille conséquente (une vingtaine de salariés pour un budget pouvant avoisiner selon les années 900 000 €), l'association gestionnaire a pris la décision en 2013 de nommer trois coordinateurs thématiques, dont les missions étaient d'assister la direction et de mettre en œuvre la politique de l'association.

Le poste de coordinateur est très transversal, puisqu'il a pour enjeux de mettre en adéquation les choix politiques de l'association, les forces humaines (salariés et bénévoles) et les réalités budgétaires.

Ces missions sont donc multiples:

- Il participe activement à la réflexion en apportant aux administrateurs les éléments d'évolution du territoire, l'état de la recherche sur des sujets thématiques (en mettant en place une veille), en rendant compte des retours de terrain (adhérents, bénéficiaires, salariés, partenaires...), en proposant des pistes en vue de la mise en place de nouvelles solutions, en partageant l'observation d'expérimentations novatrices...
 - Il anime la vie associative en accompagnant les personnes dans leur engagement bénévole,
- Il assure le suivi des démarches administratives (déclarations, demandes de subventions et mécénats, mise en place et suivi des conventions),

- Il co-construit la rédaction du rapport d'activités,
- Il Anime et coordonne l'équipe salariée (gestion des plannings et des congés, répartition des activités, animation des réunions d'équipe, respect de la réglementation...),
 - Il participe au processus de recrutement et de formation de l'équipe,
 - Il trouve et mobilise les partenaires (opérationnels et financiers),
- Il représente l'association auprès des partenaires sur les aspects techniques des thématiques qu'il anime.
- Il assure la coordination générale des actions et projets (plannings, échéances, budgets, matériel...) et contribue au développement de nouvelles activités et de nouveaux projets en lien avec les bénévoles, les salariés et les partenaires,
- Il coordonne l'organisation d'événements mis en place par l'association (Festivals, conférences, expositions, animations de quartier...) et participe à des événements extérieurs.

Le poste de coordinateur est donc le pont entre l'instance politique de l'association, généralement formé par le binôme Président-Directeur, et l'équipe opérationnelle (salariés et bénévoles). Il se doit de maîtriser la méthodologie de projet pour pouvoir mettre en mouvement de manière cohérente les différentes entités d'une structure, tout en gardant une souplesse d'adaptation qui permet de répondre aux réalités professionnelles des associations atteignant une certaine importance (forte demande partenariale, enjeux politiques importants, épuisement des équipes, recherche constante de bénévoles...).

Occuper ce poste a été l'aboutissement de ma montée en compétences dans l'association à travers différentes missions (responsable du secteur enfance puis enfance-jeunesse, coordination du projet interne «Parenthèque» réunissant une ludothèque, un lieu-d'accueil enfant-parent et un centre de loisirs 3/6 ans, création et mise en place du Festival Festi Family...).

La richesse de ces missions a été source de développement professionnel à plusieurs niveaux.

Tout d'abord à propos du management de projet et d'équipe (ses enjeux, ses méthodes, ses difficultés), mais aussi concernant la prise de parole en public, le travail du partenariat, la communication, avec en fond de réflexion, la question de la transmission et de la prise de relais.

Ce questionnement et l'envie à la fois de mieux comprendre les enjeux liés au numérique, mais également de découvrir les possibilités que peuvent offrir ces outils dans ma pratique ont largement orienté mon choix de formation.

La coordination culturelle

L'une des missions confiées aux Centres Sociaux et Culturel, notamment parce qu'ils sont implantés majoritairement en ZUS¹, QPV² ou en zone rurale, est de rendre la Culture accessible à des publics particulièrement éloignés de ces questions (pour des raisons, entre autres, de représentation, de financement ou d'accessibilité). Cette question est tellement prégnante, que l'association «La Colline», en a fait l'un des axes de son projet social 2020/2023.

Étant persuadée que l'accès à la Culture ne peut se faire sans les parents (il me semble qu'il est peu probable qu'un enfant puisse faire seul la démarche d'assister à un spectacle ou aille visiter une exposition), je suis particulièrement attachée aux démarches qui sensibilisent les adultes et qui s'adressent à leur capacité de transmission.

L'association m'a donc confié la coordination des projets culturels de la structure.

Les projets culturels sont nombreux en Centre Social et Culturel, car ils sont une entrée riche pour le travail d'accompagnement, de développement de soi, d'expression, de collaboration, mais également de sensibilisation, de lutte contre l'illettrisme, contre les discriminations, les violences... Autant de sujets abordés dans les structures socioculturelles.

Zone Urbaine Sensible, territoire infra-urbain définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires (INSEE)

² Quartier Politique de la ville, territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), devenu depuis le 1er janvier 2020 l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (INSEE)

Les deux projets présentés ci-après ont eu un impact fort sur l'association, car ils ont engagé un partenariat étendu, mais le choix est ici motivé par l'impact qu'aurait pu avoir la formation LP MIND sur ma pratique professionnelle dans ces deux exemples.

En effet, les apports de la LP MIND, m'ont amené à réfléchir à la manière dont j'aurais pu procéder, à la fois pour rendre ces projets, selon la formule consacrée, plus «agiles», mais également pour consolider un archivage, utile à la transmission et à la pérennité des projets, rendre plus efficace la communication interne et externe au projet et enfin, stimuler la participation des partenaires et des bénévoles.

Le Projet Festi Family

Festi Family est un projet de travail du lien parent-enfant, parent-jeune à travers la pratique culturelle, artistique et sportive. Il est l'extension d'un projet créé par le Centre Social et Culturel «La Colline», «Bouquet de Familles», qui visait à travailler le lien parent - très jeune enfant (de la naissance à trois ans), à travers des spectacles adaptés et des ateliers artistiques.

Le Festi Family a une ambition plus importante que le «Bouquet de Familles», puisqu'il cible un public plus large et se déroule sur l'ensemble de la commune.

Il vise plusieurs objectifs:

- Travailler le lien parent-enfant grâce au partage de spectacles adaptés aux tranches d'âge et accompagnés par des professionnels formés à accueillir les émotions des enfants et des parents,
- Rendre accessible les lieux culturels, sportifs, lieux associatifs de la ville de Cenon, pour les faire connaître du public,
- Déplacer l'évenement dans toute la commune, y compris les quartiers prioritaires, pour être au plus près des habitants,
- Mobiliser l'ensemble des partenaires culturels, sportifs, associatifs de la commune, pour donner de la visibilité à leur travail.

Ce festival de quinze jours a été mis en place sous plusieurs formes. Il a par exemple, était mené sur deux semaines différentes (l'une au mois de mai et l'autre au mois de novembre). Sa forme finale était quinze jours sur la période des vacances d'octobre, période où il y avait moins de manifestations sur la commune.

Deux comités permettait de mettre en place le Festival, un comité de pilotage et d'organisation constitué du Centre Social «La Colline» et de la ville de Cenon, et un comité technique qui réunissait tous les partenaires participant à l'action.

En dehors du fait que d'année en année, le Festival prenait de plus en plus d'ampleur et que de plus en plus de partenaires différents participait à sa mise en place, deux difficultés majeures se posait au comité de pilotage :

- La communication en interne, entre les partenaires, pour que chacun en temps réel puisse suivre l'avancée du projet,
- La communication externe, n'ayant pas de personne formée attitrée au projet pour la création des visuels et la gestion des réseaux sociaux.

Après avoir vécue la formation LP MIND, il me paraît évident que nous aurions pu mettre en place de façon assez simple, surtout pour que la majorité des partenaires puissent s'en servir, un outil de travail collaboratif (Du type Trello ou autre) et un plan de communication efficace, avec programmation des posts sur les réseaux sociaux pour pouvoir informer le public et valoriser les partenaires en temps réel, sans que cela ne soit trop chronophage pendant la manifestation.

Grâce à la formation, je suis capable aujourd'hui, de penser différemment ce type de manifestation de grande ampleur, et de pouvoir déléguer une partie des tâches afférentes à des partenaires, sans que la distance ne soit un frein aux échanges (c'est également un des apprentissages forcé par le suivi d'une formation à distance).

Je peux également mettre en place un plan de communication simple, à partager entre plusieurs personnes pour maintenir la continuité malgré les abscences prévues ou imprévues.

Dans l'idéal, le Festi Family pourrait également avoir son propre site internet, qui permettrait, en plus de pouvoir communiquer, de garder une trace des différentes éditions et de pouvoir suivre l'évolution de l'action.

Le Projet Des Livres à Soi

Le projet «Des livres à soi» est porté par le Salon du Livre et de la Jeunesse de Montreuil (SLPJ). Il vise à lutter contre l'illettrisme en formant des parents éloignés de la lecture à lire des histoires à leurs enfants. C'est un projet à prismes multiples :

- Il forme des professionnels de différents horizons (Bibliothécaires, éducateurs, assistants sociaux, animateurs...) et des bénévoles, à la méthode créée spécifiquement pour le projet,
- Il forme des parents vivant en quartiers prioritaires, à la lecture pour leurs enfants, y compris pour les parents non-lecteur
- Il valorise les librairies indépendantes, les médiathèques, les Festivals du Livre Jeunesse, en mettant les partenaires en réseau.

Ce projet est l'un des plus impactant que j'ai pu vivre. Il est en effet, assez rare de pouvoir voir le résultat d'une action de médiation, celui-ci se jouant dans le temps la plupart du temps. Or «Des livres à soi» change visiblement les comportements et les habitudes, de façon très rapide.

Le fait de prendre le temps d'expliquer aux parents, les différentes catégories de livres pour enfants (Popup, sans texte, imagiers...), de leur faire découvrir/rencontrer des auteurs, d'échanger sur leurs émotions, la compréhension des images... Amène les parents dans un domaine sensible, qui les incite à partager avec leurs enfants, et leur prouve, qu'ils n'ont pas besoin de savoir lire ou de comprendre la langue pour pouvoir vivre ce moment d'échange avec leurs enfants.

Cette action pensée par étapes est un moment de partage fort, qui met des livres dans les mains des adultes et des enfants (le financement de chèques lire, permet aux familles, après un certain temps de participation, d'acquérir des livres qui ensuite leur appartiennent.), et leur fait passer la porte de lieux emblématique de la lecture, mais souvent vécus comme n'étant pas destinés aux familles ciblées par le projet.

Il aurait été intéressant pour ce projet, de pouvoir mettre en place un archivage structuré, qui aurait ensuite permis de rendre visible l'évolution des familles sur plusieurs années.

La coordination numérique

Dès les années 80, les acteurs du réseau des Centres Sociaux ont repéré l'émergence de nouveaux outils qui pouvaient être utiles au fonctionnement des structures, mais pouvaient également impacter la vie des habitants des quartiers dans lesquels ils étaient implantés.

Différentes expérimentations ont été menées, avec en premier lieu une démarche vers les outils numériques comme levier pour le travail collaboratif et la communication dans le réseau, puis avec les Espaces Publics Numériques, un accompagnement des habitants, à l'utilisation des outils numériques.

La mise en place de la dématérialisation des démarches administratives accélère les demandes d'accompagnement des habitants et les Centres Sociaux font partie des structures qui sont largement sollicitées.

L'association «La Colline» propose des ateliers numériques depuis plus d'une dizaine années. Ces ateliers émergent d'une demande d'une frange de la population plus âgée, qui souhaitait se familiariser avec le fonctionnement basique d'un ordinateur et d'Internet. Mais, et même si ce type de public est encore très demandeur, les tranches d'âge se rajeunissent et on voit apparaître des besoins chez de plus en plus d'habitants, qui se trouvent régulièrement face à des difficultés pour effectuer des démarches dans leur vie quotidienne.

En parallèle de cette demande grandissante, l'association déménage en 2013 dans de nouveaux locaux, locaux, dotés par la Ville de Cenon, d'un nouveau matériel numérique (Tableaux Blancs Interactifs, tablettes, Caméra numérique, appareil photo, ordinateurs tactiles...).

L'idée pour la ville est de faire de la structure un centre social numérique. Mais cette démarche, lancée à marche forcée, est mal vécue par l'équipe professionnelle, qui, à ce moment-là, peine à s'en saisir.

À l'arrivée dans les nouveaux locaux, l'équipe n'investit que pour partie le nouveau matériel. Les démarches autour du numérique sont portées de façon individuelle, sans que l'association réfléchisse à une démarche globale. Quelques projets sont menés auprès du public jeune, les formatrices en français langue étrangère (FLE), utilisent les Tableaux Blancs Numériques (TBI) pour dispenser leurs cours, une bénévole anime des ateliers de découverte de l'ordinateur pour une dizaine de personnes, mais la question numérique n'est pas réfléchie dans le projet social.

Pour autant, l'association constatait une demande d'accompagnement à l'utilisation du numérique de plus en plus importante des habitants, certains abandonnant leurs droits ne sachant pas utiliser les plateformes administratives, ou n'ayant pas le matériel pour.

En 2018, la personne qui était chargée de travailler sur le sujet numérique de façon globale pour l'association, quitte le Centre Social, je suis donc chargée de prendre la suite de ses missions.

Travaillant régulièrement avec le Grand Projet de Ville Rive Droite (GIP-GPV)³ sur les questions culturelles, je suis mise en relation avec Bordeaux Mécènes Solidaires, qui souhaitait mettre en place dès 2019 une expérimentation appelée « Quartiers Numériques ».

L'idée ici était de former des structures et des professionnels à la méthode Emmaüs Connect pour favoriser l'inclusion numérique des personnes habitant les QPV. Un axe de découverte des métiers liés au numérique était également envisagé.

Plusieurs points ont motivé l'association à intégrer cette expérimentation. Tout d'abord, le projet prévoyait un temps de formation à la médiation numérique pour deux ou trois salariés, ensuite une partie du financement était consacré au salaire d'une personne ce qui permettait d'officialiser le projet et de concrétiser un début de démarche sur la question de l'inclusion numérique.

En parallèle, l'association acceptait une demande de partenariat du CCAS⁴ et du PIMM'S⁵ de Cenon, pour construire des ateliers de découverte et de pratique des plateformes administratives (CAF⁶, Pôle Emploi, Bailleurs Sociaux...), et faisait la demande pour devenir Point Numérique CAF.

Ces projets ont été déterminants à la fois pour la structure (qui a construit son projet social 2020-2023 en incluant un axe numérique) et pour moi.

En effet, devant mettre en place une médiation au numérique sous diverses formes et devant accompagner des collègues dans cette démarche, j'ai constaté que nos connaissances n'étaient pas suffisamment solides pour pouvoir agir de façon pérenne. Nous pouvions mettre en place des ateliers d'initiation aux outils, la méthodologie de projet et notre expérience de la médiation nous permettant de structurer une offre qui répondait aux besoins des habitants. Mais je trouvais insatisfaisant de ne pas être capable d'impulser une réflexion plus construite et éclairée sur la question, par manque de connaissances.

Comme pour nombre d'autres centres sociaux, d'autres questions se posaient à l'association sur le numérique, leurs implications sur les réseaux sociaux, la qualité de l'information sur leurs sites internet, mais également, l'arborescence, l'organisation et l'archivage de leurs dossiers numériques, la protection des données.

Toutes ces thématiques traversent les structures, mais ne sont abordées que superficiellement car elles ne font pas partie du coeur de métier des Centres Sociaux, et même si j'avais l'intuition que ces sujets devaient être traités, ce n'est que pendant la formation LP MIND que j'ai réalisé l'ampleur du travail qui était à réaliser.

³ Groupement d'Interêt Public du Grand Projet des Villes Rive Droite, société spécialisée dans le secteur d'activité de l'administration publique (tutelle) des activités économiques

⁴ Centre Communal d'Action Social, établissement public, il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Wikipédia)

Points d'Information Médiation Multiservices, associations d'aide aux populations pour accéder aux services de la vie quotidienne, aux services publics et à l'aide sociale au niveau local

Caisse d'Allocation Familiale, organisme public en charge du versement de prestations familiales comme l'allocation logement et les aides à caractères familiales (legisocial.fr)

La construction d'un projet social

Pour pouvoir être Centre Social et Culturel, une association doit, tous les quatre ans, demander un agrément à la CAF. Cette demande présente obligatoirement trois parties :

- l'évaluation du précédent projet social
- un diagnostic de territoire
- la proposition d'un nouveau projet social

Pour pouvoir réaliser ces trois étapes, différentes méthodes peuvent être mises en œuvre, le choix est laissé à l'appréciation de l'équipe, la seule exigence est qu'habitants et bénévoles soient partie prenante de ces étapes et puissent donner une vision non professionnelle de l'impact de la structure sur l'animation de la vie locale.

Durant la période où j'ai travaillé pour l'association, j'ai vécu plusieurs demandes d'agrément et expérimenté plusieurs méthodes de récolte de données (entretiens, questionnaires, réunions participatives (World Café, Méta plan...), récoltes de «données froides» auprès des Institutions...). Après avoir suivi la Licence Professionnelle MIND, mon regard sur cette collecte, la façon (souvent très artisanale) dont nous construisions les bases de données et celles dont nous analysions ces données est beaucoup plus critique. Ceci étant, et même si les méthodes sont perfectibles, certaines ont été très intéressantes à mener.

Ce qui fait particulièrement écho pour moi avec la LP MIND, c'est le travail de récolte de données auprès des Institutions (INSEE⁷, Ville, CAF), et qui me fait me positionner aujourd'hui en faveur de l'ouverture des données et de la formation des professionnels pour les rendre autonomes quant à la récupération de ces données et leur manipulation (avec en parallèle, un travail de formation des professionnels des institutions sur la documentation des jeux de données.)

En effet, j'ai pu rencontrer certaines difficultés pour trouver des données qui correspondaient à nos besoins de diagnostic et surtout, je serais aujourd'hui plus attentive aux biais et aux interprétations que nous pouvons Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, direction générale du ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire faire de certains jeux de données.

Le fait d'avoir également suivi les cours de méthodologie de recueil de données et notamment l'utilisation des outils numériques dans la démarche, m'ouvre de nouvelles perspectives, et me permet d'entrevoir de nouvelles façons de réaliser un diagnostic, sans parler de la mise en valeur de ces données par la visualisation.

Le choix de la Licence Professionnelle Médiations de l'Information Numérique et des Données

Depuis plusieurs années, je ressentais le besoin de faire le point sur mes compétences pour réfléchir à la direction que je souhaitais donner à ma carrière professionnelle. Le premier confinement a donc été l'opportunité de réaliser un bilan de compétences et de choisir une formation qui répondait à mon besoin d'élargir mes connaissances, tout en me permettant de m'appuyer sur mon expérience.

De plus, à la faveur de différentes rencontres et mon conjoint ayant fait une reconversion pour devenir développeur, je prenais conscience que l'univers du numérique m'intéressait et que j'y trouvais une stimulation intellectuelle certaine.

Je recherchais une formation diplômante, qui m'apporte de nouvelles connaissances à la fois techniques dans l'utilisation de nouveaux outils et théoriques. Une formation qui réponde à ma curiosité de plus en plus vive de l'utilisation du numérique dans ma réalité professionnelle, qui approfondisse mes connaissances communicationnelles et les croise avec l'utilisation de nouveaux outils, c'est pour toutes ces raisons que j'ai choisi de postuler à la LP MIND.

⁷ Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, direction générale du ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire

Licence Professionnelle Médiations de l'Information Numérique et des Données

RETOUR SUR LA FORMATION ET SUR SES APPORTS

Intégrer la Licence Professionnelle proposée par l'Université Bordeaux Montaigne a modifié mon regard sur les Données et les possibilités offertes par une meilleure maîtrise et compréhension de leurs différents contextes juridiques, professionnels, communicationnels...

Apprendre l'histoire des données et des métadonnées, pouvoir les manipuler, réfléchir à leur archivage, comprendre l'impact de l'Open Data et du Big Data, a transformé ma façon d'appréhender le monde professionnel dans un contexte numérique de plus en plus prégnant. Cet article retrace les apprentissages théoriques et pratiques de l'année de licence qui ont été les plus impactants pour ma pratique et ma réflexion.

Licence Professionnelle Médiations de l'Information Numérique et des Données

Formation proposée par l'IUT Bordeaux Montaigne

La LP MIND, s'appuie sur une partie de cours magistraux, mais principalement sur des mises en pratique et des projets tutorés qui permettent de comprendre, de façon très concrète, les principes et enjeux de grandes notions théoriques impliquant les données et ce, dans différents contextes. C'est l'opportunité également de se confronter aux difficultés de mise en œuvre, à la prise de décision et à la documentation d'un projet.

Une partie importante de ces mises en pratique est faite en mode collaboratif, méthode à mon avis pertinente, puisqu'elle amène à une réflexion partagée, à des négociations, des concessions, un partage des tâches en fonction des compétences de chacun, comme on le retrouve dans le monde professionnel. Mais c'est aussi une manière de travailler la notion de médiation, très transversale à l'ensemble de la formation.

Projet sur les Données Sensibles

Premier projet tutoré de groupe, il s'est déroulé sur sept jours et avait plusieurs objectifs pédagogiques :

- Nous faire travailler sur le RGPD
- Nous faire mettre en œuvre un travail de médiation sur la question de la protection des données
- Nous faire réaliser une première visualisation de données
- Nous faire faire un premier travail de curation de personnes ressource, sur les réseaux sociaux.

Ce qui a été le plus formateur pour moi, a été notre échec.

En effet, la qualité de notre rendu ne rendait pas compréhensible la question des données personnelles et sensibles au grand public. La composition de notre groupe ne nous a pas permis de nous appuyer sur nos compétences techniques en médiation numérique, puisqu'aucune des quatre personnes constituant le groupe ne venait d'un parcours INFOCOM. Ceci étant, notre méthodologie n'était pas la bonne. Nous ne nous sommes pas posées la question du public à qui on s'adressait, du story telling, de ce que nous voulions transmettre d'essentiel, des points importants...

De façon plus personnelle, mon positionnement n'a pas été le bon sur ce projet. Le poste que j'occupais depuis plusieurs années avant d'intégrer la LP MIND, m'obligeait à prendre presque systématiquement le lead. Mais, au moment de la réalisation de ce projet, j'étais plutôt en recherche quant à la position que je pouvais prendre dans le groupe. Je ne me sentais pas forcément légitime pour avoir des exigences plus directes vis-à-vis des personnes avec lesquelles je travaillais et les rendus que nous avions à fournir, me considérant novice dans la médiation numérique. J'étais consciente que certaines parties de notre travail n'était pas suffisamment abouties, mais, même si j'ai pu faire certaines propositions pour améliorer les productions, j'étais plus soucieuse de laisser à chaque membre de l'équipe une place suffisante à sa parole, ses idées, ses réalisations qu'à insister pour reprendre une partie des productions.

Réaliser ce projet m'a tout de même amené à me plonger dans le RGPD et à prendre conscience de l'importance de la protection des données personnelles car, même si c'est un sujet souvent abordé dans les médias, cela restait pour moi, quelque chose d'assez lointain, sur lequel j'étais plutôt résignée n'ayant pas les outils de compréhension des enjeux.

De plus, nous avions dans le groupe, une personne ayant un parcours juridique, qui a été source de transmission de connaissances précises sur le RGPD.

Grâce à ce projet, je suis aujourd'hui beaucoup plus attentive à l'actualité de la question, aux discours et aux choix politiques de la France et de l'Europe quant à l'utilisation des données, mais également aux pratiques des associations pour lesquelles je travaille.

C'est également une question que j'ai introduite dans le travail de photographie des pratiques des Centres Sociaux de la Gironde que j'ai réalisé pendant mon stage.

Projet Educ'OSM

Projet tutoré proposé en continuité du cours de médiation des données de Mr Vincent Bergeot (Num&Lib, Teritorio), le livrable consistait en la refonte et la curation de contenu du site Educ'OSM développé via le logiciel libre YesWiki.

Objectifs pédagogiques du projet :

- Découverte du logiciel YesWiki et des particularités de son code
- Curation de contenu sur OpenStreetMap (OSM)
- Organiser un travail collaboratif de l'ensemble de la promotion, pour la production du livrable

Ce projet, en continuité du cours de médiation des données, a été pour moi une porte ouverte sur différents aspects du monde numérique :

- L'univers du logiciel libre et de la pratique collaborative
- L'utilisation de la base de données cartographique d'OSM
- Une forme de code accessible aux débutants pour la construction d'un site

Lorsque j'ai intégré la LP MIND, je ne possédais aucune connaissance en construction de sites (ni sur l'utilisation d'un CMS, ni sur l'utilisation d'un quelconque langage de code). YesWiki a donc été la première étape dans mon approche de la construction d'un site. Consciente des apprentissages que j'avais à réaliser, j'ai volontairement intégré le groupe chargé de repenser l'architecture du site Educ'OSM et d'intégrer les ressources collectées par le second groupe chargé de la curation de données.

Nous avions cinq jours, pour découvrir le logiciel et son fonctionnement, repenser l'architecture du site et y intégrer les ressources. J'ai pu vérifier, que, pour une construction basique de site, le logiciel YesWiki est très abordable puisque je n'ai pas rencontré de difficulté majeure dans la découverte et l'utilisation, malgré ma totale inexpérience.

L'utilisation est documentée de façon simple, ce qui permet une prise en main rapide et notre groupe étant constitué de trois personnes, nous avons mis en place une organisation du travail (nous étions alors en distanciel), où nous nous interpellions via Discord dès que nous rencontrions une difficulté que nous couplions à des temps rapides de points d'étapes, pour vérifier ensemble que nos avancées individuelles participaient bien au travail collectif.

Dans cette découverte, j'ai trouvé particulièrement intéressante la philosophie et la démarche de partage développée dans le logiciel, qui me semblent tout à fait adaptées et conformes à celle du monde associatif et de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire).

Je retiendrai donc de cette expérience, un outil pertinent à réutiliser dans ma pratique professionnelle pour sa philosophie d'utilisation, son appropriation simple dans un milieu où peu de personnes sont formées à la construction de sites et où la réflexion sur le choix des outils est encore marginale.

Je retiendrai également les possibilités offertes par OpenStreetMap en ce qui concerne la participation citoyenne à la cartographie de territoire, je trouve qu'il peut être un outil très concret de participation et d'implication dans une optique d'éducation populaire, d'appropriation de son environnement et de collaboration. La granularité des détails que l'on peut y renseigner permet à tout un chacun de participer à une démarche constructive, quelles que soient ses compétences, son implication et ses possibilités.

J'aurais toutefois apprécié, pouvoir faire les modifications qui nous ont été remontées lors de la présentation du projet. En effet, même si nous avons apporté beaucoup de changements dans l'architecture de l'information, certains de nos choix n'étaient pas forcément judicieux pour un regard extérieur et d'autres possibilités auraient rendu notre travail plus abouti. Un temps supplémentaire de travail après la présentation nous aurait certainement permis d'apporter quelques améliorations. Nous aurions pu également, travailler sur la communication autour de ce projet, pour que la communauté qui gravite autour d'OSM puisse s'en emparer et le faire vivre au-delà de la LP MIND.

L'OpenDataSphere

Projet réalisé dans le cadre du cours «De l'archivage au partage des données» donné par M. Arthur Perret, il a été, à mon sens, l'un des plus significatifs de cette promotion, puisque nécessitant de la part du groupe de mettre en œuvre des compétences multiples et ayant un rendu des plus aboutit.

L'OpenDataSphère¹ a pour but de représenter des données sous forme de réseau interactif, dans une page Web, sur la thématique de l'Open Data francophone. L'outil s'appuie sur le code de l'Otletosphère, une réalisation du programme de recherche ANR HyperOtlet.

Cet outil permet en particulier de visualiser les acteurs de l'Open Data francophone, l'importance du tissu relationnel qu'ils entretiennent entre eux et donc de comprendre la place plus ou moins centrale qu'ils occupent dans l'écosystème de l'Open Date en France.

La réalisation de l'OpenDataSphere, a été l'opportunité pour moi de m'investir dans la construction d'une base de données, du choix des métadonnées à la recherche des données, en passant par l'uniformisation et le nettoyage des données dans le tableur. J'ai pris conscience en participant activement à ce projet, et audelà de la nécessaire qualité intrinsèque du contenu, de l'importance de la précision dans la création et la maintenance d'une base de données. J'ai pu constater par la pratique, de l'impact des détails et des choix sur ce type de production.

J'ai également pu découvrir une partie de la structuration de l'Open Data en France, de ses acteurs clé, à travers le travail de curation de données. Pour finir, la visualisation du résultat sous forme de Sphère relationnelle m'a semblé intéressante à mettre en place pour les réseaux de Centres Sociaux, chose que je n'ai pas pu mettre en place pendant mon stage, mais qui reste un objectif pour moi.

Je pense rétrospectivement, que c'est le moment où j'ai pris la mesure de ce qu'est une métadonnée et de la valeur de la documentation des données. Le puzzle s'est en quelque sorte mis en place pour moi à ce moment-là.

Dans l'organisation de la mise œuvre de l'OpenDataSphère et pour que le travail collaboratif soit le plus efficace possible (notamment, parce que le temps consacré à la réalisation était limité à dix-huit heures), il nous a été proposé d'utiliser l'outil de gestion en ligne Trello.

Je n'avais jamais eu l'opportunité de manipuler cet outil et, même si dans ce cadre nous n'avons pas tiré parti de tout son potentiel, c'est un outil que je me suis totalement approprié aujourd'hui et auquel j'initie les personnes de mon lieu de stage.

https://hyperotlet.huma-num.fr/opendatasphere/

J'y trouve plusieurs atouts d'organisation, d'anticipation, de collaboration bien sûr, mais également d'allégement de la charge mentale, de planification et de centralisation des différentes informations qui peuvent impacter un projet ou une démarche.

Pour avoir posté le résultat de ce travail sur les réseaux sociaux, j'ai constaté qu'il avait eu un petit écho dans le milieu de l'Open Data puisqu'il a été partagé et commenté pendant plusieurs semaines et que certaines personnes souhaitaient y contribuer.

Projet Datactivist/Etalab - Typologie de commentaires

Le projet de typologie des commentaires a été proposé par M. Samuel Goëta, collaborateur chez Datactivist, coopérative travaillant particulièrement à l'ouverture des données et à leur utilisation.

La commande ici était de réaliser une typologie des commentaires déposés sur le site data.gouv.fr, site de diffusion en opendata des données publiques de l'administration française, géré par Etalab.

L'objectif principal était de pouvoir présenter sous forme de visualisation de données, les principales difficultés rencontrées par les utilisateurs des jeux de données publiés sur data.gouv.fr, et de présenter ces résultats à l'équipe d'Etalab.

Dans la méthodologie utilisée nous avons donc :

- Créé une typologie des problèmes, en la testant en plusieurs fois sur une centaine de commentaires
- Après avoir formalisé la typologie et précisé les métadonnées, nous avons catégorisé les près de 8000 commentaires laissés sur la plateforme
 - Anonymisé le jeu de données produit
 - Réalisé plusieurs visualisations des principaux problèmes rencontrés
- Présenté les résultats à l'équipe d'Etalab pour les éclairer sur les principaux problèmes rencontrés par les utilisateurs et donc leur permettre de faire des choix quant aux pistes d'amélioration possible de la plateforme

Ce projet était le premier qui nous demandait de traiter une grande quantité de données (presque 8000 commentaires) et d'en réaliser une visualisation ayant pour objectif la facilitation de la prise de décision.

Le jeu de données a été publié et est donc accessible en OpenData sur le site data.gouv.fr².

Nous avons également eu l'opportunité de présenter ce travail à Etalab, ce qui a été une expérience particulièrement intéressante à vivre.

Je regrette toutefois que M. Goëta n'ait pas pu être plus présent pendant la réalisation du projet et que la répartition des tâches pendant les deux semaines de travail n'est pas été mieux répartie. Je pense effectivement que la qualité du rendu aurait été améliorée et l'analyse d'encore meilleure qualité.

Pour résumer, et même si la réalisation de cette typologie a été laborieuse (traiter en équipe un tel nombre de données nécessite une implication importante de l'ensemble du groupe, ce qui est loin d'être simple à maintenir dans la durée), cela m'a permis de découvrir une autre tâche liée aux données et réaliser sa complexité.

Projet de Médiation Collaborative

Le cours de M. Bouniol, sur la médiation collaborative, était une immersion sur plusieurs mois dans la gestion de réseaux sociaux avec production de contenus sur le sujet de notre choix.

Ce cours sous forme de projet a été l'occasion pour moi de découvrir :

- la curation de contenu de qualité pour la rédaction de post sur les réseaux sociaux (recherche d'information pertinentes et de qualité, vérification des sources)
- le travail d'écriture pour les réseaux sociaux (nous avions choisi Twitter et Facebook) dans un objectif de médiation numérique de l'information
- l'organisation du travail à distance, puisque, en dehors du fait que nous étions en période de pandémie, l'une des exigences de ce cours, était d'être en capacité de réaliser cette production, en ayant la contrainte de ne jamais se retrouver en présentiel pour travailler.

Le groupe que j'ai intégré, était constitué de quatre personnes. Nous avions choisi de traiter le sujet des jeux vidéo dans les dimensions qui nous semblaient intéressantes à transmettre, c'est-à-dire, son potentiel créatif, ses utilisations dans le monde professionnel, de la santé, la politique et l'éducation. Nous souhaitions en choisissant ce sujet, déconstruire les préjugés, et notamment ceux des parents dont je fais partie.

Nos différences d'âge, de pratique et d'expériences personnelles nous ont permis d'être critique quant aux choix des articles que nous souhaitions faire découvrir à notre cible, mais nous aurions gagné en qualité d'écriture de nos contenus avec un accompagnement en présentiel sur le sujet.

Ceci étant, ce cours, couplé à celui de Community Management de Mme Adriana Peyruse (Les Impacteurs) m'a permis de travailler ma capacité à créer du contenu en vue d'une médiation sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram notamment), et ce en fonction des particularités de chacun de ces réseaux, d'approfondir mes connaissances de leur fonctionnement, de leurs spécificités, du fonctionnement de leurs algorithmes et donc des façons les plus pertinentes pour un médiateur numérique de publier sur les différentes plateformes.

Le travail de visualisation de données

Le cours à proprement parler de visualisation de données a été dispensé par M. Borel pendant le premier semestre. Nous y avons abordé la base de la visualisation, base nécessaire à la réalisation des différents projets tutorés de l'année, mais également à de nombreux cours tels que datajournalisme, méthodologie ou médiation collaborative.

Dans ce cours de visualisation de données, nous avons abordé :

- le dessin vectoriel avec l'utilisation d'Illustrator,
- L'intérêt de la Data Visualisation avec un travail particulier sur le Quartet d'Anscombe,
- Une histoire de la visualisation avec un focus sur la cartographie, le projet Milestones de Mickaël Friendly et la réalisation d'une frise chronologique en utilisant l'outil en ligne Timeline JS,
- Un lien entre Open Data et visualisation avec la réalisation de deux travaux basés sur des données récupé rées notamment sur data.gouv.fr., l'un avec la contrainte de créer une visualisation à partir d'une photographie, le second en utilisant un outil en ligne tel que rawgraphs ou datawrapper³.

Réaliser une visualisation est un travail de médiation à la croisée de plusieurs compétences.

Tout d'abord, les données utilisées doivent être fiables, sous licence ouverte si elles ne sont pas produites par la personne qui crée la visualisation, bien documentées pour éviter tout biais d'interprétation. Il est donc nécessaire de faire un travail de vérification des données avant de les utiliser, vérifier également que le tableur soit renseigné de façon uniforme, qu'il n'y ait pas de doublon ou d'erreur de syntaxe.

Ensuite, une réflexion est à mener sur la forme de la représentation. Le choix doit permettre une lecture simplifiée des données, être compréhensible rapidement, donner de la clarté à un ensemble de chiffres.

Pour finir, et si cela est utile à la compréhension, une visualisation peut être créative. Son attrait et son impact pourront être d'autant plus puissants que le choix sera esthétique et apportera à l'éclairage du sujet.

Mon parcours professionnel m'avait amené à réaliser quelques visualisations de données simples pour illustrer des évolutions de projets ou des bilans quantitatifs. Ces visualisations étaient sous forme de graphiques, de diagrammes circulaires ou d'histogrammes. Ce cours a donc nettement élargi mes connaissances sur les possibilités et j'ai surtout pu manipuler des outils en ligne qui offrent de nombreuses possibilités et rendent plus efficace la visualisation de données (autant pour ce qui est du temps gagné que des choix possibles de mise en valeur des données).

J'ai particulièrement appris de l'utilisation d'Illustrator et Photoshop pour travailler le côté graphique et esthétique d'une visualisation, ainsi que la démarche créative qu'il est possible de développer à côté de la réflexion sur la façon la plus efficace de « faire parler des données » pour les rendre compréhensibles par l'auditoire visé.

Il me semble tout à fait important dans une fonction de médiation, d'être en capacité de rendre abordable des données complexes pour comprendre un lectorat non-initié. Je pense en particulier au monde associatif, qui voit des personnes venant d'univers professionnels très différents, avec des niveaux scolaires très divers, devant prendre des décisions, parfois à forts impacts (par exemple, lorsque ces décisions concernent des emplois), sur la base de données difficiles à comprendre sans un minimum de connaissances.

La visualisation de données peut également être un levier rendant possible le pouvoir d'agir, en donnant accès à la prise de décision via la médiation d'un sujet qui peut paraître complexe.

Médiation audiovisuelle : vidéo

Ce cours dispensé, par Mme Lataste, réalisatrice, Journaliste Reporter d'Images, avait pour objectif de faire expérimenter à la promotion, la réalisation d'un reportage d'illustration, de la préparation au montage vidéo.

Le projet, c'est déroulé en plusieurs temps (notamment en raison de la pandémie qui a modifié l'organisation initiale), et a été complété par les apports théoriques et pratiques du cours de photographie dispensé par M. Caro.

Après un temps d'apports de connaissances de base, nécessaires à la prise de vue vidéo (différents types de plans, rapidité de l'image, focale...), nous avons pu prendre en main le matériel en expérimentant les différentes façons de faire des prises de vue vidéos dans un objectif de réalisation de reportage.

La seconde étape consistait à choisir, par groupes de trois personnes, un sujet à aborder illustrant en trois minutes une thématique de notre choix.

Notre choix s'est porté sur l'atelier de couture Mandapunk, pour l'intérêt de l'histoire personnelle de Clem et son engagement féministe.

Ce sujet nous permettait de travailler une interview sur le parcours d'une créatrice engagée, de faire une captation d'images de son travail dans son atelier et de pouvoir enregistrer des images d'illustrations.

Après avoir enregistré les rushes, chaque étudiant proposait un montage vidéo individuel, réalisé avec le logiciel gratuit DA VINCI RESOLVE.

Les cours ayant étaient perturbés par la COVID 19, le temps de montage s'est déroulé sous forme de stage de deux jours, avec un premier jour de prise en main du logiciel et un second jour de montage.

N'ayant jamais eu l'opportunité de participer à la réalisation d'un reportage, toutes les étapes ont été une découverte pour moi. La partie du montage a été la plus complexe et la plus stimulante de mon point de vue.

La construction du reportage par le choix des plans, de leurs longueurs, de la musique (nous avions pour l'occasion obtenu l'autorisation de la créatrice, d'utiliser la musique de son groupe pour illustrer les images), l'alternance image/interview... pour raconter une histoire qui suscite l'intérêt, était très motivante.

Le fait qu'avec les mêmes rushes de base, nous ayons raconté des histoires différentes, rend très concrète la question de l'impact de l'image et de l'interprétation d'un sujet.

Ce cours a été un complément à mon avis très pertinent à la question de la médiation, notamment dans un parcours où nous sommes amenés à éventuellement gérer des réseaux sociaux, et donc réaliser des vidéos de présentation ou d'illustration, étant donné que c'est l'un des vecteurs les plus performants sur ce type de média.

Conclusion sur la formation

Cette année de formation a été très bénéfique pour moi sur le plan de l'apport de connaissances, sur la pratique de nouveaux outils et la compréhension de ce que peut être un travail de médiation des données vue par des prismes différents.

J'ai également beaucoup appris du groupe d'étudiants. Nos parcours très différents ont enrichi nos échanges et j'ai trouvé stimulant le fait de pouvoir travailler avec des personnes plus jeunes, ayant une pratique des outils numériques plus poussée et plus intuitive que la mienne.

La promotion a été efficace en ce qui concerne le travail à distance. J'aurais trouvé intéressant que nous réfléchissions aux outils utilisés et que la pratique ne prévale pas forcément à la philosophie des outils que nous utilisions, mais, considérant que nous ne pouvions pas anticiper l'organisation à distance, le groupe a réussi à communiquer de manière relativement efficace, et a pu produire les livrables attendus.

Toutefois, bien que je n'ai pas ressenti de frein particulier dû à la pandémie, il semble évident que la qualité des échanges avec l'équipe enseignante a pâtit de l'organisation des cours à distance. Il est effectivement, plus compliqué de tisser des liens et de construire une dynamique lorsque cette mise à distance est subie et qu'elle ne peut pas être réellement anticipée (les directives ministérielles ayant étaient à chaque fois plutôt tardives et souvent peu claires).

Si je reste convaincue, que le choix des matières qui constituent la LP MIND est tout à fait judicieux dans son ensemble, je pense que la licence professionnelle gagnerait en pertinence si la structuration des enseignements était pensée dans un ordre différent.

En effet, les apports de certains enseignements ont éclairé d'autres matières à postériori, ce qui, lorsqu'on regarde la formation dans son ensemble n'est finalement pas très dommageable, mais qui aurait permis, de mon point de vue, d'aller plus loin dans l'acquisition des connaissances.

De façon générale, j'ai beaucoup appris des enseignements théoriques et pratiques que j'ai reçu pendant cette année universitaire, et je vois concrètement de nombreuses applications à ce que j'ai pu découvrir, dans le monde professionnel.

Le stage obligatoire de quinze semaines qui complète les huit mois de cours, a donc été l'occasion d'expérimenter une mise en pratique des enseignements dans le milieu de l'Économie Sociale et Solidaire et en particulier, dans le contexte spécifique des Fédérations de Centres Sociaux.

Stage à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde

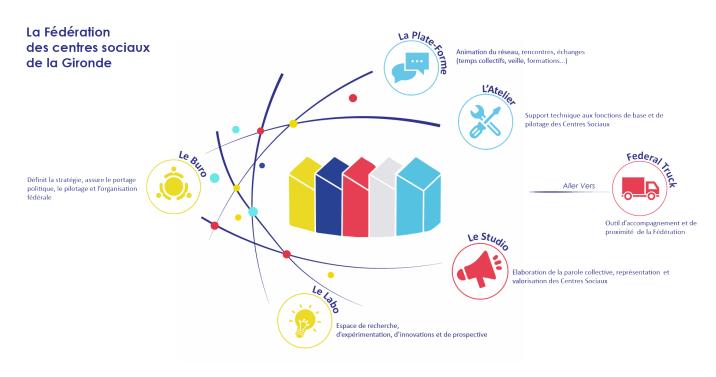
RETOUR SUR LES QUINZE SEMAINES DE STAGE OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DE LA LP MIND

Au fur et à mesure de l'avancée des cours de licence professionnelle et de mes acquisitions de connaissances, beaucoup de mes apprentissages faisaient résonance avec mon parcours professionnel. Il me semblait que ces apprentissages pouvaient être complémentaires du travail de médiation que font les Centres Sociaux et de manière encore plus accentuée avec le travail des Fédérations de Centres Sociaux. J'ai donc proposé ma candidature à la Fédération des Centres Sociaux de Gironde qui est en réflexion transversale sur la question du numérique à la fois dans sa pratique interne et dans les structures adhérentes.

Présentation de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde et de son contexte

La Fédération des Centres Sociaux de la Gironde est une association loi 1901, adhérente à la Fédération des Centres Sociaux de France, dont elle partage les valeurs. Elle est implantée à Mérignac (33700) et compte actuellement 34 structures adhérentes. Elle est la seule Fédération en France (parmi près de 50) à proposer à ses adhérents un service «Atelier» pour les accompagner dans les ressources humaines, la gestion comptable et la gestion de leur parc informatique.

Ses missions principales sont symbolisées depuis 2013 sous la forme d'une fabrique Fédérale constituée de six pièces (cf.schéma ci-dessous)





Missions confiées

La Fédération nationale des Centres Sociaux a entâmé depuis quelques années un chantier de réflexion sur le Numérique, en effet, bien que les Centres Sociaux aient depuis les années 80 proposés un accompagnement à l'utilisation des outils numériques, l'accélération de ces nouveaux outils (et ce de façon encore plus brutale avec la pandémie de Covid 19) a accentué les besoins des habitants et augmenté les demandes d'accompagnement du public des Centres Sociaux.

Mais, ce n'est pas uniquement les habitants qui sont frappés par l'accélération de l'utilisation des outils numériques dans le quotidien, les structures doivent requestionner leur fonctionnement, la manière de faire lien avec les habitants, de répondre aux besoins, aux envies, de continuer d'animer et soutenir le pouvoir d'agir des habitants dans un environnement où le numérique (et en particulier la communication numérique) devient central.

Connaissant bien les milieux des Centres Sociaux et la Fédération, je connaissais les grandes inégalités entre les différentes structures et m'appuyant sur les connaissances acquises durant la formation, je pensais pouvoir apporter de nouvelles compétences et un nouveau regard sur les questions numériques à la Fédération et aux Centres Sociaux.

J'avais également un regard plutôt critique sur la manière dont la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde (mais également une grande partie des Centres Sociaux), utilisaient les outils numériques pour communiquer, travailler de façon collaborative, faire réseau... et il me paraissait interéssant de pouvoir aborder le sujet avec eux, déclencher ou plutôt stimuler une réflexion sur ces questions.

Une partie de l'équipe fédérale était convaincue de l'utilité des outils numériques et qu'enclencher une réflexion pourrait «moderniser» l'image et le fonctionnement de la structure, simplifier certains canaux de communication, diminuer les activités chronophages et stimuler différemment la participation des adhérents et non adhérents.

Le discours de ces structures est très orienté vers l'accompagnement des publics à l'utilisation des outils numériques (et particulièrement aux questions de l'accès aux droits), mais la réflexion ne porte pas ou peu sur les pratiques internes. (ni sur l'utilisation des logiciels, ni sur le gain de temps que peuvent apporter certains logiciels... alors que la question du temps est prégnante dans les structures...)

La demande de la Fédération des Centres Sociaux portait donc sur deux axes :

- pouvoir poser un regard extérieur sur les pratiques numériques internes à la structure
- réaliser une photographie de la question du numérique dans les structures girondine adhérentes ou non à la Fédération.

Pour moi, c'était l'opportunité de mettre en pratique un nombre important des enseignements de la LP MIND, tester ma capacité à fournir des livrables avec les outils découverts pendant la formation, apporter un regard critique sur les pratiques de la Fédération en m'appuyant sur les connaissances acquises et proposer des pistes d'améliorations ou de réflexions à la structure.

Dans les tâches envisagées en début de stage nous avions convenu que je puisse :

Au niveau de la Fédération

- répondre à un appel à projet du département (AILDS : Appel à Initiatives Locales de Développement Social) pour une demande de subvention axé numérique
- mettre en place une veille sur les questions numériques pour alimenter la newsletter de la Fédération
- faire un état des lieux de l'utilisation des outils de communication numérique (site internet et page Facebook) et proposer des pistes d'amélioration
- participer à l'animation de la page Facebook sur le temps fort des Banquets Citoyens Expérimentaux qui devaient être menés en juillet 2021 et documenter la démarche pour qu'elle puisse être essaimée à partir de janvier 2022
- aller à la rencontre des partenaires institutionnels et associatifs pour échanger sur leurs ambitions et leurs projets.

Au niveau des Centres Sociaux et EVS¹

- créer un outil pour interroger les structures sur leurs pratiques numériques en interne et le travail qu'elles effectuent vers leur public
 - aller à la rencontre des structures pour échanger sur leurs pratiques numériques

Réalisations

J'ai abordé ce stage en m'interrogeant constamment sur comment les apprentissages que j'avais suivi pendant la formation LP MIND pouvaient être mis en pratique concrétement à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde, et quelle plus-value je pouvais apporter à l'organisation.

Je me suis également appuyée sur ma connaissance du contexte d'intervention des Centres Sociaux, et de la Fédération, tout en saissisant l'opportunité de ce stage pour mieux comprendre les misssions de cette dernière, son organisation, et sa place dans un système à plusieurs niveaux (constitué d'une Fédération Nationale, d'Unions Régionales, et de Fédérations Départementales).

Le début du stage a été marqué par l'écriture du projet numérique en réponse à l'Appel à Initiatives Locales de Développement Social.

Ecrire des dossiers de demande de subventions est une activité centrale pour les Fédérations, les Centres Sociaux ou EVS. Très chronophage, car les demandes doivent de plus en plus se multiplier pour pouvoir maintenir une activité qui ait du sens, elles sont un passage obligé pour toutes les organisations. La Fédération de la Gironde, m'a fait confiance pour réaliser cette tâche dès mon arrivée dans la structure.

L'enjeu ici, était de pouvoir démontrer la place centrale qu'occupe la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde dans les actions d'Inclusion Numérique des Centres Sociaux et la place qu'elle souhaite occuper dans les années à venir, dans la réflexion face à l'évolution de la pratique professionnelle dans les structures.

Pour cela, le travail de recueil de données qui m'était demandé, son analyse et sa mise en valeur a été inclus dans l'appel à projet.

En effet, pour pouvoir mettre en place une démarche pertinente, la réalisation d'une photographie des pratiques était nécéssaire, travail que j'avais convenu de réaliser pendant mes quinze semaines de présence dans la structure.

Ma contribution a eu une répercussion positive puisque le Département de la Gironde a accepté le dossier de la Fédération.

Participation à la newsletter

Chaque mois, la Fédération propose une newsletter pour partager les informations importantes du réseau. Les déléguées m'ont demandé de mettre en place une veille sur la question du numérique et de pouvoir partager des informations qui me semblaient intéressantes.

Pour mettre cette veille en place, j'ai utilisé plusieurs outils :

En mode push:

- les alertes Google, pour les informations générales sur les évolutions nationales (la mise en place des 4000 conseillers numériques notamment, le RGPD²...)
- une liste Twitter, pour les informations du territoires, les expériences menées dans les Centres Sociaux au niveau national
 - LinkedIn, pour des informations de réseau et des expériences novatrices

¹ Espace de Vie Social

² Réglement Général sur la Protection des Données

En mode pull:

- Pour des recherches de possibilités de financements, des outils, tutoriels pour accompagner l'utilisation des outils par les structures (par exemple : « Comment supprimer les métadonnées des photos avant publication », conseils de la CNIL³ sur les données que l'on peut demander dans les Centres Sociaux, informations sur les licences Creative Commons...)

J'ai essayé dans cette veille, de proposer une grande diversité d'articles. Mon intention était, à travers ce travail, de suciter la curiosité des lecteurs, sur des sujets qui ne sont, à mon sens, pas suffisamment réfléchis par les Centres Sociaux. Le numérique est en effet, de plus en plus utilisé dans les pratiques professionnelles, mais sans que celles-ci s'interrogent sur le fonctionnement des réseaux sociaux, les obligations RGPD, l'impact des choix de logiciels...

Ce manque de réflexion est surtout dû à une méconnaissance, plus qu'à un manque d'intérêt et j'ai pu constaté lors des rencontres avec les structures, que lorsque la direction était, de façon personnelle, curieuse des évolutions apportées par le numérique, les choix étaient plus incarnés, plus argumentés que dans les structures où les directions exprimaient un réél désintérêt.

L'utilisation des outils de communication numérique à la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde

La Fédération a mis en place en 2017 une commission communication bénévoles/salariés, pour accompagner la fusion entre la Fédération des Centres Sociaux et ASTER (Structure de service qui proposait un accompagnement aux fonctions de base des Centres Sociaux).

L'identité visuelle était donc à retravailler, mais également, la structure avait besoin de construire un plan pour définir les axes de leur communication.

Après avoir défini les objectifs visés par cette action de communication, à savoir des objectifs relatifs aux missions de la Fédération :

- faire connaître les fonctions de la Fédération
- maintenir et développer les liens avec les Centres (adhérents ou non)
- échanger sur les pratiques
- se former collectivement
- partager les opportunités
- être porteur de la parole collective
- Faire vivre un espace de recherche, soutien aux innovations,

la première action a été de mettre en place une nouvelle charte graphique pour ses outils de communication papier et son site internet.

Mon accueil en stage a été particulièrement motivé, par le besoin de repenser le site internet et sa gestion et de dynamiser l'utilisation des réseaux sociaux tout en prenant en compte les compétences internes de la Fédération.

Pour commencer, j'ai fait un travail de comparaison entre les sites internet de différentes Fédérations de Centres Sociaux en relevant ce qui fonctionnait le mieux dans l'architecture de l'information, dans les visualisations de présentation, dans les liens vers lesquels les sites orientaient...

Je me suis attachée à noter ce qui me semblait être le plus simple à mettre en place techniquement, en prenant en compte le contexte des compétences disponibles et limiter les freins.

En effet, actuellement, le site de la Fédération a été construit avec le CMS⁴ Jimdo. Deux personnes interviennent dessus, dont une qui ne se sent pas à l'aise avec les fonctionnalités et ne fait qu'intégrer de nouveaux articles et quelques photos, sans intervenir sur la mise en page. De ce fait, les articles sont souvent décentrés, le logo empiète sur le nom lorsque le site est consulté sur smartphone, in fine, les articles sont rarement mis à jour.

³ Commision Nationale de l'Informatique et des Libertés

Content Management System ou système de gestion de contenu est un programme permettant de créer un site internet, un blog ou encore un site e-commerce (Wikipedia)

J'ai pu constater que le site internet était un sujet sensible dans la structure, après avoir fait une rapide présentation de ce que j'ai pu observer aux déléguées, j'ai donc fait la proposition d'animer un temps de travail collectif qui permettrait à chacun de se réapproprier l'outil, afin qu'il soit porté de manière plus collective.

Temps qui sera réalisé début septembre, lors d'une réunion d'équipe de rentrée.

Ce que je souhaite proposer à l'équipe lors de cette réunion, se déroulerait comme suit :

- un temps en binôme d'observation de sites selectionnés d'autres Fédérations de Centres Sociaux,
- un retour à l'ensemble de l'équipe des points qui semblent intéressants à retenir
- une prise de décision collective des informations, infographies, idées... que l'équipe souhaite voir apparaître sur le site de la Fédération des Centres Sociaux de la Gironde
 - une répartition des tâches et un rétroplanning, directement intégré dans un tableau Trello

L'utilisation de Trello dans l'organisation de la Fédération

Lorsque nous avions travaillé sur L'OpenDataSphere, nous avions utilisé Trello comme outil organisationnel. Bien que connaissant le nom, c'était la première fois que je l'utilisais dans le cadre d'un projet et, bien que nous n'avions pas exploité toutes ses fonctionnalités, j'avais trouvé son utilisation intéressante pour le travail collaboratif.

A mon arrivée à la Fédération des Centres Sociaux, Trello était utilisé pour centraliser les informations pour la lettre de veille. Mais cette utilisation était très basique et surtout, seule une petite partie de l'équipe s'en servait.

Dans un premier temps, j'ai saisi l'opportunité de cette utilisation pour créer un nouveau tableau « Facebook », avec une organisation de liste qui permettait aux personnes impliquées dans l'animation de la page de savoir où en était les tâches à effectuer. (cf.image)

Couplé power-up agenda il permet d'organiser facilement les post sur plusieurs semaines, avec une visibilité pour les déléguées, qui peuvent valider ou non les publications.

Cette organisation, lorsqu'elle est ancrée dans les pratiques, permet un suivi et un gain de temps qui a particulièrement intéressé l'une des deux déléguée de la Fédération.

Un travail plus globale de prise en main de Trello est donc prévu à la rentrée, d'autant que certains salariés souhaitent également développer cette pratique et m'ont demandé de les accompagner dans la découverte de l'outil.

Si j'ai poussé à l'utilisation de Trello, c'est qu'en faisant le tour des salariés et en cherchant à récupérer des informations pour comprendre l'organisation, écrire les post... j'ai constaté que beaucoup d'outils existaient et que les personnes nouvellement arrivées avaient des difficultés à comprendre le fonctionnement. Comme, avant mon arrivée, l'équipe avait validé l'utilisation de Trello, mais ne l'investissait pas vraiment, j'ai pensé que mon stage pouvait aider l'équipe à investir l'outil de manière commune et faciliter les échanges, ce que je pense avoir réussi à impulser.

La photographie des pratiques numériques dans les Centres Sociaux et EVS de la Gironde

La mission la plus importante que souhaitait me confier la Fédération, était de réaliser une photographie des pratiques numériques des structures adhérentes et non adhérentes de la Gironde. La raison principale était d'aider à la prise décision sur l'investissement de la Fédération dans un chantier concernant l'inclusion numérique, la réflexion sur les questions numérique dans les Centres Sociaux, les besoins en formation, en veille thématique...

Si la Fédération m'a demandé d'élargir ma photographie aux structures non adhérentes, c'est qu'elle prospecte en parallèle pour de nouveaux adhérents et cherche à définir les besoins de ces structures.

Pour réaliser cette photographie, j'ai tout d'abord mis en place un questionnaire avec Framaforms.

J'ai choisi cet outil, pour limiter un hypothétique refus de certaines structures qui favorisent les outils libres. Cela m'a permis également de découvrir son fonctionnement.

Comme la demande de la Fédération était assez large, j'ai construit le questionnaire par thématiques :

- la communication
- les équipements
- la médiation auprès du public
- Droit et Licences
- Faire réseau avec le numérique

Le plus compliqué était de combiner les envies (nombreuses!) de la Fédération et le fait qu'un questionnaire trop long est souvent décourageant.

J'ai complété ce questionnaire par des rencontres avec les structures disponibles pour pouvoir échanger de façon plus libre sur l'utilisation des outils numériques dans les Centres Sociaux et sur leur travail pour favoriser l'inclusion numérique des publics de leur zone d'influence, ainsi que des rencontres avec des partenaires incontournables de la question de l'inclusion numérique sur le département de la Gironde, à savoir la CAF de la Gironde, la Métropole de Bordeaux et HUBIK, hub territorial. Pour des questions de temps, je n'ai pas pu rencontrer et échanger avec d'autres partenaires importants de l'écosystème girondin comme le département et Emmaüs Connect.

J'ai pu rencontrer des structures situées en Métropole et en milieu rural, mais j'aurais souhaitais pouvoir rencontrer plus de structures. Ceci s'explique parce que les mois de mai-juin-juillet sont des périodes intenses pour les structures qui doivent mener en parallèle les Assemblées Générales avec la production du rapport d'activités, les bilans intermédiaires, des appels à projets auxquels répondre et la mise en place et le démarrage des actions estivales.

De plus, et même si comme j'ai pu l'observer dans le travail que j'ai réalisé, la pandémie a bouleversé les pratiques, une partie des structures n'est pas encore dans une réflexion sur les questions numériques et donnent la priorité à d'autres axes de travail comme la culture, l'animation de la vie quartier ou l'entraide.

Dans les constats que j'ai pu faire au regard des connaissances que j'ai acquises pendant la LP MIND, j'ai relevé trois points majeurs à mettre en réflexion dans les Centres Sociaux :

- la mise en conformité avec le RGPD qui reste très compliquée et pour laquelle la Fédération doit renforcer son accompagnement,
- une réflexion à mener sur l'utilisation des outils numériques de communication avec de mon point de vue, une prise en main des réseaux sociaux à engager avec le soutien de la Fédération,
- la création d'un outil d'échange et de collaboration (type YesWiki, comme nous l'avons travaillé avec Educ'OSM) pour stimuler le travail de réseau et le partage de connaissances et de pratiques

Bilan du stage

Ce stage a été une réelle opportunité pour moi de mettre en oeuvre nombres des apprentissages que j'ai acquis via les enseignements de la LP MIND. J'ai pu porter un regard différent sur un domaine que je connais bien et je pense avoir eu un certain impact sur le fonctionnement de la Fédération et sur la réflexion de certaines structures que j'ai pu rencontré.

J'ai trouvé très stimulant d'essayer d'ajuster à l'univers de la Fédération et des Centres Sociaux les pratiques que nous avons étudié pendant plusieurs mois.

Je regrette toutefois de ne pas avoir pu être accompagné dans mon stage par une personne qui aurait eu une expérience significative dans le traitement technique des données (j'aurais trouvé très intéressant de pouvoir travailler avec une personne maitrisant Gephy, Open Refine ou autre car il me semble que c'est une façon efficace d'apprendre à maitriser ces outils que nous n'avons pas eu l'occasion de pratiquer suffisamment pendant la formation).

De façon générale, cette année a été un tournant professionnel pour moi. Elle m'a permis de me redynamiser alors que je sentais une lassitude dans ma pratique, elle m'a fait découvrir et mieux comprendre un univers incontournable dans l'environnement dans lequel nous évoluons aujourd'hui.

J'ai pu prendre conscience de l'impact du numérique dans mes pratiques professionnelles et personnelles, des enjeux dans les transformations que le numérique implique.

Je réalise que je prends beaucoup de plaisir à apprendre à utiliser des CMS pour créer des sites internet et utiliser même de façon modeste, le langage HTML⁵/CSS⁶.

Ces nouvelles connaissances m'ouvrent de nouvelles perspectives professionnelles et diversifie les possibles pour moi. J'ai commencé grâce au stage et à la formation à construire un nouveau réseau professionnel et donc a découvrir de nouveaux univers dans lesquels mon profil pourrait être intéressant (je pense notamment au développement des Tiers Lieux).

⁵ Hypertext Markup Language

⁶ Cascading Style Sheet

Focus Thématique

« Souveraineté numérique,

choix de société et monde du libre

Le 17 mai 2021, Bruno Lemaire ministre de l'Économie française, annonce la création du label « Cloud de Confiance », qui viendra compléter le secnumcloud délivré par l'ANSSI¹ et garantir l'imperméabilité aux lois extraterritoriales et en particulier au Cloud Act ou au Foreign Intelligence Surveillance Act américain (qui permettent au gouvernement américain, d'exiger de ses entreprises, y compris celles implantées à l'étranger, de lui donner accès aux données que ces dernières hébergent). La mise en place du label « Cloud de confiance » fait partie d'un triptyque, complété par la politique « Cloud au centre » pour les administrations et la mobilisation du Plan France relance, qui vise à doter la France d'outils, lui permettant de reconquérir une certaine souveraineté numérique.

Cet engagement du gouvernement français est la conséquence à la fois de différents événements tel que le scandale Cambridge Analytica et de choix très discutés tels que le choix de Microsoft pour l'hébergement du Health Data Hub ou, dans un autre domaine, de la contractualisation avec l'Education Nationale, et qui pose les questions de l'utilisation des données par les entreprises, de la protection des données (question à laquelle tente de répondre le RGPD²), de la souveraineté des Etats Européens, et donc de la France, sur les questions numériques et par extension de l'ingérence des géants du numérique quels qu'ils soient dans les choix sociétaux.

Mais on observe d'ores déjà dans le vocabulaire une certaine prise de conscience (Ou un certain renoncement ?) de l'État français, sur le fait que le retard accumulé en matière numérique, ne pourra être rattrapé et que le système mis en place devra être fait avec les géants Américains, puisque l'expression « Cloud de Confiance » vient remplacer le précédent choix de « Cloud souverain ».

Dans quelle mesure, les monopoles détenus par les entreprises du numérique posent problème aux Etats européens ? Pourquoi ces Etats se sentent en danger ? Et quelles solutions peuvent être envisagées pour garantir à la population française et européenne ses propres choix de société ?

24

La domination des GAFAM¹, NATU², BATX³ quels impacts pour la société française et la diversité mondiale ?

Difficile aujourd'hui d'utiliser un quelconque outil numérique, sans passer par un logiciel propriétaire détenu par l'un des mastodontes du numérique.

La domination technique de ces grandes entreprises, et la façon dont ils utilisent cette domination (en imposant une certaine façon de penser à travers des algorithmes construit en fonction d'une vue unilatérale des comportements que doivent avoir les utilisateurs par exemple), influence les modes de vie au niveau économique, mais également, et ce, de façon inquiétante, au niveau politique et social.

On pourrait se demander en quoi il peut être problématique d'utiliser des outils numériques performants, souvent en partie gratuits (du point de vue financier) et qui, généralement, simplifie le quotidien, la communication, l'accès à l'information... Pourquoi cette domination, pourrait-elle être inquiétante, puisque l'efficacité des propositions des grandes entreprises du numérique a permis une évolution du maillage de la connaissance, des échanges internationaux, plus importants...

Une des réponses se situe au niveau des données, ou plus exactement au niveau de l'utilisation des données récupérées par ces grandes entreprises. L'usage par un ensemble (souvent important) d'un même logiciel, d'une même application, permet, par analyse du grand nombre de traces que chaque personne laisse de manière consciente ou inconsciente (données d'utilisation, mais également géolocalisation ou par déduction, penchant politique, niveau d'étude, cercle amical et professionnel...), de déduire des comportements et donc de pouvoir les influencer dans un but commercial et mercantile.

En parallèle, les GAFAM et autres grandes structures du numérique, ont une telle avance technologique et génèrent tellement de bénéfices, qu'ils peuvent se permettre d'absorber toute nouveauté pour maîtriser une éventuelle concurrence et maintenir leur suprématie.

Leur puissance est telle, que les tentatives de régulation du marché faite par les Etats, en infligeant des pénalités financières, n'ont qu'un effet très limité et ne permettent pas de rétablir un équilibre.

Mais cette domination de quelques grands groupes, pose d'autres interrogations sur leur pouvoir affiché ou sous-jacent.

En 2013, Google rachetait Waze, application GPS⁴ communautaire. Son efficacité est telle, qu'elle remet en question dans certaines villes françaises, des choix d'aménagement. Choix qui ont été fait de manière démocratique, votés en Conseil Municipal. Autre exemple plus récent, Facebook envisageant de créer sa propre cryptomonnaie.

Pour aller plus loin, notre système français est construit autour des fonctions régaliennes de l'État. C'est en effet l'État qui est en charge de la sécurité intérieure et extérieure, qui vote le budget, gère les finances, émet la monnaie, définie le droit et rend la Justice.

Les choix dans ces domaines sont discutés, débattus, pris par des personnes élues par la population et donc choisis en fonction de valeurs qui définissent la société dans laquelle souhaite vivre les citoyens.

Mais qu'en est-il réellement aujourd'hui?

En effet, et lorsque l'on considère en particulier les réseaux sociaux, les algorithmes sont construits pour nous donner à voir les articles, post, commentaires... Avec lesquels nous sommes plutôt d'accord (puisque c'est vers ces contenus que nous nous dirigeons naturellement et par conséquents ceux pour lesquels nous serons le plus exposé à la publicité, génératrice de revenus pour la plateforme).

Or, cette façon d'orienter nos choix, est aussi utilisée pour influencer nos choix politiques (cf. le

¹ Acronyme désignant les entreprises Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft

² Acronyme désignant les entreprises Netflix, Airbnb, Tesla et Uber

³ Acronyme désignant les entreprises Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi

Global Positioning System

scandale Cambridge Analytica ou les « Macron leaks » durant l'élection de 2019). Alors quid du système démocratique ?

La façon même de construire l'architecture de l'information et de nous en donner l'accès, a une influence sur les orientations de la population.

Lawrence Lessig l'évoquait déjà au début des années 2000 dans son article, puis son livre « Code and other laws of cyberspace » où il expliquait : « La question n'est donc pas de savoir qui décidera de la manière dont le cyberespace est régulé : ce seront les codeurs. La seule question est de savoir si nous aurons collectivement un rôle dans leur choix – et donc dans la manière dont ces valeurs sont garanties – ou si nous laisserons aux codeurs le soin de choisir nos valeurs à notre place [...] nous devrions examiner l'architecture du cyberespace de la même manière que nous examinons le fonctionnement de nos institutions.

Si nous ne le faisons pas, ou si nous n'apprenons pas à le faire, la pertinence de notre tradition constitutionnelle va décliner. Tout comme notre engagement autour de valeurs fondamentales, par le biais d'une constitution promulguée en pleine conscience. Nous resterons aveugles à la menace que notre époque fait peser sur les libertés et les valeurs dont nous avons hérité. La loi du cyberespace dépendra de la manière dont il est codé, mais nous aurons perdu tout rôle dans le choix de cette loi. »

Par la centralisation de leur système, et en imposant un modèle unique et descendant, sans concertation, les grandes entreprises du numérique astreignent à une domination sociale la population mondiale.

Les outils mis à disposition par les GAFAM et autres, ne servent pas émanciper la population, comme le souhaitait l'utopie de départ d'Internet, mais plutôt enferment dans des courants de pensée (les algorithmes maintenant les utilisateurs dans une certaine bulle informationnelle), qui, en analysant les comportements, influent sur les choix (y compris politique).

Les plateformes fabriquent de la norme sociale en imposant leur point de vue, les règles qu'imposent les réseaux sociaux par exemple, modifie les comportements, sans que ces choix n'aient été collectivement discutés (choix de ce qui est censuré, de ce qui ne l'est pas, mise en avant de certains contenus en fonction de son potentiel à générer de l'engagement...).

« Les GAFAM sont une concentration économique, politique et sociale, c'est à dire que les outils qui sont proposés sont des outils qui sont pensés de façon très concentrée qu'on n'arrive plus à discuter collectivement, mais qui en plus contraignent nos pratiques collectives, sociales et politiques. [...] Cette domination économique contrevient aux droits humains fondamentaux pour lesquels nos pays se sont battus » (Laura Aufrère).

La souveraineté numérique, quels enjeux pour la France et l'Europe?

Bien que la notion soit apparue dès 2006 dans un article de Laurent Sorbier et Bernard Benhamou ⁵, la notion de souveraineté numérique n'a été définie qu'en 2019 par le Sénat : « La souveraineté numérique désigne la « capacité de l'État à agir dans le cyberespace », à le réguler et à peser sur l'économie numérique ».

Cette prise de conscience paraît tardive au regard de l'influence des grands monopoles numériques aujourd'hui. Or, se poser la question de la souveraineté numérique, c'est se poser la question des choix que peuvent faire les peuples sur leur quotidien et sur leur avenir, puisque le numérique se développe dans tous les pans de la vie des personnes, que ce soit pour le travail, la santé, l'économie, l'éducation, l'exercice de la citoyenneté, la communication, les loisirs...

Pour Bernard Benhamou, secrétaire général de l'Institut de la souveraineté numérique, l'enjeu pour la France et l'Europe est de trouver une solution qui se trouverait entre la proposition américaine, basé sur un capitalisme agressif et la proposition chinoise qui commence à s'exporter, de contrôle social. « Aujourd'hui, l'Europe doit se tenir à égale distance de deux risques technologiques majeurs.

Le premier est celui que l'universitaire américaine Shoshana Zuboff appelle le «Capitalisme de surveillance» dans lequel les GAFA devenus «hyperdépendants» aux données des usagers transforment la société en réduisant le libre arbitre de ses usagers-consommateurs (The Age of Surveillance Capitalism: The Fight for a Human Future at the New Frontier of Power, Public Affairs, New York, 2019)

Le second volet du risque que doivent contenir les pays de l'Union européenne correspond à la vision orwellienne de la surveillance de masse mise en place par le gouvernement chinois avec le «Crédit social». Ce dispositif repose sur la notation des citoyens chinois avec une note à trois chiffres pour évaluer leur «comportement» social et politique. Une note trop basse empêche les citoyens chinois d'accéder à des libertés aussi fondamentales que se déplacer en train ou en avion ou obtenir un crédit… »

Actuellement, la France se sent plutôt menacée par la puissance numérique venant des États-Unis, vivant parfois la situation comme étant du « colonialisme numérique » (Catherine Morin-Desailly, «L'Union européenne, colonie du monde numérique ?» Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires européennes, no443 (2012-2013), 20 mars 2013)), où le pays doit se soumettre aux exigences poussées par les entreprises d'un autre État, n'étant pas en capacité de proposer une réponse suffisamment puissante et de qualité.

Cette soumission s'exprime par une dépendance à des outils numériques performants, mais qui ne respectent pas les valeurs, les lois, et les droits associés au travail, négociés socialement à travers son système démocratique (exemples d'Uber ou d'Airbnb).

Cette forme d'ingérence, va plus loin, lorsqu'elle influe sur des élections et pose question lorsque des réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter, décident, de façon unilatérale, sans concertation de « déplateformiser » des représentants politiques (exemple de Donald Trump sur la fin de son mandat). Car, même si le fond de cette prise de décision pourrait être compris comme louable, le problème se situe au niveau de la centralisation des décisions et de la non-concertation démocratique.

Les enjeux sont donc forts pour la France et l'Europe, puisque la souveraineté numérique vise à préserver les valeurs qui constituent la spécificité des nations européennes.

Mais la lutte entamée au niveau du droit à travers le RGPD n'est pas suffisante, car la position de l'Europe ne peut pas être uniquement en réaction à des attaques directes ou indirectes.

Une réponse spécifique doit être construite, des solutions d'hébergement des données respectueuses des données personnelles et sensibles doivent notamment être trouvées (après l'échec français du projet Andromède, un autre projet est actuellement travaillé avec l'Allemagne GAIA-X), pour pouvoir relocaliser les données des Européens dans des data-centers situés en Europe et détenus par des entreprises soumises aux règles européennes.

Or, un des points d'accrochage de cette démarche, est que Microsoft s'est déjà positionné pour participer au projet, ce qui prouve une nouvelle fois la difficulté à se détacher des grands noms du numérique, y compris dans l'idée d'une construction de solutions visant à s'en affranchir.

Les propositions du monde du libre

Vouloir reprendre une « souveraineté numérique » signifie donc pour la France, de rattraper un retard considérable, sans avoir les moyens colossaux dont disposent les géants du numérique. Une démarche qui paraît compliquée.

Mais, pour le monde du logiciel libre, à travers la voix de Pierre-Yves Gosset, délégué général de Framasoft, il est tout de même possible de reprendre une autonomie, en s'appuyant sur la longue expérience de l'Éducation Populaire, en travaillant sur la décentralisation du numérique au niveau européen et en favorisant le monde du logiciel libre qui agit en faveur d'une émancipation quant à l'installation, le développement et la gestion de ses propres services numériques.

Pour les militants du monde du libre, l'avantage du numérique libre est qu'il porte une éthique, qu'il a un projet politique et un but social.

En résumé, l'« objet » numérique n'est plus au centre, c'est l'humain qui redevient le socle du

progrès. Pour mettre en œuvre ce projet politique tout autant que numérique, le monde du libre vise la mise en valeur d'une société de contribution (à la différence d'une société de consommation). Une société qui favoriserait le lien, le respect des personnes (à travers le respect de leurs données notamment), ou chacun pourrait participer à la construction, par le débat, l'échange, la participation et le choix.

Pour cela, la première étape serait de décentraliser le numérique, car en dispersant les sources et en maillant le territoire, il est possible de redonner un pouvoir de choix et de lutter contre la construction monopolistique.

Ensuite, de réglementer, car sans la loi, même lorsque c'est compliqué, il est impossible de garantir le maintien d'une vision sociétale. Réglementer et exiger l'accès aux algorithmes. Pour Bernard Benhamou, « un autre instrument de régulation des plateformes sera lié à l'analyse des algorithmes qu'elles mettent en œuvre.

En effet, la transparence vis-à-vis du «code» des algorithmes et en particulier ceux qui traitent les données personnelles pourrait bientôt devenir un impératif pour les sociétés démocratiques. Ce qui fait dire à Frank Pasqual de l'université du Maryland : «Exiger la transparence de la part des industriels des technologies n'est que la première étape. Pour qu'une société soit lisible par ses citoyens, elle doit s'assurer que les décisions cruciales de ses plus importantes entreprises sont justes, non-discriminatoires et aussi qu'elles sont contestables. Les acteurs de la Silicon Valley et de Wall Street doivent accepter autant de responsabilité qu'ils en imposent aux autres...» (Black Box Society, Harvard University Press, 2015)»

Et enfin, d'éduquer, car pour permettre à une population de changer des habitudes et des pratiques ancrées dans leur quotidien, il faut qu'elle comprenne, mais également qu'elle ait pu expérimenter dans son processus de formation d'autres forme d'outils et de pratique, qu'elle puisse avoir la liberté d'étudier, d'adapter et d'utiliser le code pour ne serait-ce que connaître ce qui est possible et pouvoir ensuite faire des choix plus éclairés.

Conclusion

Pour conclure, le problème n'est pas le changement d'outils, mais le changement de la Vision du Monde que les monopoles souhaitent imposer.

Les propositions du monde du logiciel libre peuvent être intéressantes autant que pertinentes, mais les logiciels libres restent confidentiels comparés à l'omniprésence des logiciels propriétaires des grands groupes.

Un fort travail de médiation est à mener avant qu'une part importante de la population et des entreprises françaises et européennes ne porte, ne serait-ce qu'un intérêt minimal, à la question de la souveraineté numérique et prenne conscience de la possibilité de reprendre une partie d'autonomie en se tournant vers d'autres outils que ceux conçus par les GAFAM.

De plus, comment remobiliser une population sur la question des choix politiques, lorsque celle-ci ne voit pas son intérêt ou peine à se mobiliser pour voter.

En parallèle, la question du temps rentre aussi en jeu. L'arrivée du numérique a modifié la relation au temps et a raccourci celui de la prise de décision. Or, cela désavantage clairement la France et l'Europe, qui s'inscrit dans un processus démocratique plus long, puisque impliquant un plus grand nombre d'instances. On a vu également, à travers les décisions d'hébergement du Health Data hub ou de la contractualisation de la DGSI avec l'entreprise américaine Palantir que, faute de temps pour construire une réponse française, les structures se tournent vers des solutions qui vont à l'encontre des valeurs du pays pour pouvoir maintenir le service.

Une voie est définitivement à construire pour permettre à la France et l'Europe de faire valoir ses intérêts et de reprendre auprès de grandes entreprises soutenues par des États souhaitant imposer leurs visions sociétales au détriment de la pluralité et parfois des Droits de l'Homme, si ce n'est leur souveraineté au minimum leur autonomie.

Les pistes proposées par le monde du libre sont à explorer, mais à également remettre dans un contexte européen où chaque nation a des intérêts qui peuvent grandement différer.

Ressources

Souveraineté numérique

- P. Bellanger, « La souveraineté numérique », Institut Diderot, Paris, juin 2019, 52p
- B. Benhamou, « La Souveraineté Numérique : un enjeu stratégique pour l'Europe | Institut de la souveraineté numérique », 2017. http://souverainetenumerique.fr/edito
- B. Benhamou et L. Sorbier, « Souveraineté et réseaux numériques », Politique etrangere, vol. Automne, no 3, p. 519-530, 2006.
- B. Benhamou, « Souveraineté numérique : quelles stratégies pour la France et l'Europe ? », Vie publique. fr, oct. 27, 2020. https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/276126-souverainete-numerique-quelles-strategies-pour-la-france-et-leurope
- A. Blandin-Obernesser, Droits et souveraineté numérique en Europe. Bruylant, 2016. https://hal-univ-rennes1.archives-ouvertes.fr/hal-01271734
- H. L. Crosnier et P. Vidal, « Le rôle du numérique dans la redéfinition des communs urbains », netcom, no 31-1/2, p. 09-32, avr. 2017. https://journals.openedition.org/netcom/2598#:~:text=Le%20 num%C3%A9rique%20sert%20la%20ville,imaginer%20une%20ville%20en%20commun.
- G. Germain et P. Massart, « Souveraineté numérique », Etudes, vol. Octobre, no 10, p. 45-58, sept. 2017.
- F. G'sell, « Qu'est-ce que la souveraineté numérique ? », juill. 09, 2020. https://www.sciencespo.fr/public/chaire-numerique/2020/07/09/quest-ce-que-la-souverainete-numerique/
- P. Noro, « Le cloud souverain est de retour : généalogie d'une ambition emblématique de la souveraineté numérique en France ». https://www.sciencespo.fr/public/chaire-numerique/2020/07/20/cloud-souverainete-numerique/
- P. Noro, « Au-delà du « sovereignty-washing » : 3 questions à Bernard Benhamou sur le cloud souverain en France », sept. 02, 2020. https://www.sciencespo.fr/public/chaire-numerique/2020/09/02/au-dela-du-sovereignty-washing-3-questions-a-bernard-benhamou-sur-le-cloud-souverain-en-france/
- A. Piquard, « Le défi de la souveraineté numérique », Le Monde.fr, avr. 22, 2021. https://www.lemonde.fr/ idees/article/2021/04/22/le-defi-de-la-souverainete-numerique 6077608 3232.html
- P. Türk, « Définition et enjeux de la souveraineté numérique », Vie publique.fr, sept. 14, 2020. https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/276125-definition-et-enjeux-de-la-souverainete-numerique
- P.Türk, « La citoyenneté à l'ère numérique », Revue du droit public n°3 page 623, mai 5, 2018 https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-02491660/document

Logiciel Libre

F. Débès, « Souveraineté numérique : le cri d'alarme du logiciel libre français », Les Echos, mai 31, 2021. https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/souverainete-numerique-le-cri-dalarme-du-logiciel-libre-français-1319474

R. Di Cosmo, S. Fermigier, et C. Thomas, « Enjeu de souveraineté numérique, le logiciel libre mérite les moyens d'une véritable stratégie publique », janv. 17, 2021. https://www.epi.asso.fr/revue/articles/a2103e.htm

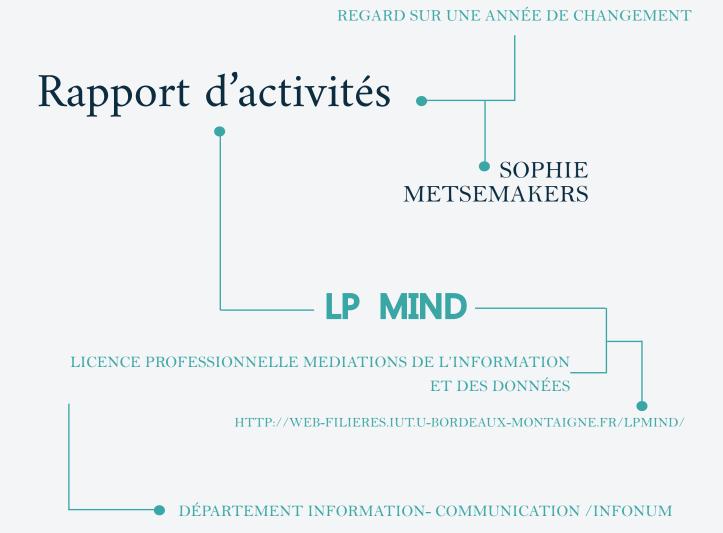
M. Meyer et F. Montagne, « Le logiciel libre et la communauté autorégulée », Revue d'economie politique, vol. Vol. 117, no 3, p. 387-405, 2007.

Actualités

J. Lausson, « La France confirme que son hub de données de santé quittera les serveurs de Microsoft », Numerama, mai 17, 2021. https://www.numerama.com/tech/711782-la-france-confirme-que-son-hub-de-donnees-de-sante-quittera-les-serveurs-de-microsoft.html

M. Pollet, « La France présente sa feuille de route pour un cloud « souverain » et « de confiance » », www.euractiv.fr, mai 17, 2021. https://www.euractiv.fr/section/economie/news/la-france-presente-sa-feuille-de-route-pour-un-cloud-souverain-et-de-confiance/.

P. Grüll et S. Stolton, « Gaia-X, les premiers pas d'un écosystème des données européen », www.euractiv. fr, juin 05, 2020. https://www.euractiv.fr/section/economie/news/gaia-x-les-premiers-pas-dun-ecosysteme-des-donnees-europeen/



MOTS - CLÉS

COMMUNICATION - VISUALISATION - MÉTADONNÉES - DOCUMENTATION - OPEN DATA

